

Les hôpitaux de proximité touchés, coulés ?

18-04-2008

Santé-Réforme. L'Élysée vient d'annoncer son plan de modernisation des hôpitaux. Pas de fermeture systématique d'établissement, mais des communautés hospitalières qui mutualiseraient leurs moyens.

est ce que préconise le gouvernement (rapport Larcher). Les hôpitaux regroupés pourront profiter des aides à la contractualisation et des subventions du programme Hôpitaux 2012. Quant aux autres unités non regroupées, il y a fort à parier de les voir disparaître. Depuis plusieurs dizaines d'années, les professionnels du secteur comme le public redoutaient cette restructuration.

Une pilule dure à avaler. De nombreux professionnels de la santé et les élus locaux craignent en effet la fermeture des petits établissements. Soit « 235 hôpitaux sur la sellette » comme le titre Le Parisien sur la Une de son édition du 17 avril. Le quotidien publie une carte de France des établissements « dans le collimateur ». La province, la première visée (217 petits hôpitaux qui risquent de fermer leurs portes) serait menacée comme l'Île de France (18 structures visées) selon la Fédération hospitalière de France. Les défenseurs des hôpitaux de proximité et de la qualité des soins ne l'entendent pas ainsi. Ils se disent prêts à se mobiliser, le cas échéant. Certains politiques notamment à gauche, pointent sur les dangers de la baisse des services publics en France.

Statuts et rémunérations revus. Selon le chef de l'Etat, des changements sont à prévoir pour la direction des hôpitaux, les médecins et les équipes de recherche et d'enseignement. Le directeur d'hôpital deviendrait l'unique patron. Les médecins exerceront sous un cadre statutaire (avec pourquoi pas une part de rémunération variable), soit un cadre contractuel, proche du secteur privé. Enfin, les modes d'évaluation et de financement de la recherche médicale devraient être alignés aux règles des autres secteurs d'enseignement supérieur et de recherche.